

## Jean-Baptiste André Godin à Ludot frères, 24 octobre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (179r, 180v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ludot frères, 24 octobre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41919>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 octobre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ludot frères](#)

Lieu de destination Châlons-en-Champagne (Marne)

## Description

Résumé À propos de marchandises Godin-Lemaire exposées par Ludot frères. Godin demande à Ludot frères de reconsiderer leur volonté de retourner les appareils parce qu'il ne leur consent pas une remise de prix. Godin évoque la concurrence des produits de Beuret [Beuret, Godard- Desmaret et Cie à Sougland (Aisne)], les premiers à être entrés à Châlons, et la difficulté des produits Godin-Lemaire à s'imposer dans cette ville, qui sur ce plan fait exception en France. Il leur fait valoir que ses marchandises sont dans l'ensemble d'un prix plus intéressant que ceux de la concurrence.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Conflit](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Beuret, Godard- Desmaret et Cie](#)

Lieux cités [Châlons-en-Champagne \(Marne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise le 26 d'août 1667

179

Messieurs Leudet. frères

je vous avoue regret le parti que  
votre lettre du 22 ait mis en vous que  
vous prenez au sujet des objets que nous  
aviez de mon exposition. la proposition  
que vous mevez faites a leur sujet  
contenuit des causes diverses qui  
me suis de force d'accepter non pour la  
différence que je comportoit mais parce  
que il est dans bonne administration quiconque  
marchandise en ayant suivi les fluctuations  
du cours, il a fait une gratification  
en reconnaisance de l'obligation que vous  
avez mis dans le vin de mes produits a  
votre exposition cela ne m'ont pas empêché  
et certainement que vous eussent volontier  
une somme il vous avait convenu de  
prendre ces objets pour votre compte  
mais dans que cela peut empêcher une  
modification a mes conditions générales  
je suis obligé la force de l'habitude  
et grande le produits Bruxelles etant entre  
les premiers a chalons étaient moins  
demandés a un prix supérieur que les autres  
peut que a que quelques objets de ma  
fabrique mis en parallèle facent la  
réputation des produits de mon vic à chalons  
comme dans toutes les autres villes de France  
ce chalons est la seule qui fasse exception  
et certainement dues au trouvailz des plus

911  
a nous reître le coursiers que nous  
concentrerez a maudre deus a tout c  
Tellez donc que dire si je dois concentrer  
la réputation de ma bâtreur le produit  
que jai chez deus comme différente j'aurai  
aussitot pour deus une figure la leur de  
leur destination, mais faites moi le plaisir  
de mea comparar le pria des produits  
de mon voisin a une de autres vicins et  
vous verrez que dans le pria des  
vicins tous mes pria sont plus avantageux  
Toutefois lorsque il sagit de vicins un peu  
grands quand une bâtreur et un peu  
malh maison on prie ne peut etre  
offrir a que je vous offre et a vous aitez  
la connaissance de la deus complet de mes  
produits mes voulz que leur réputation  
soit vite faite prie leur venir et arriver un  
jour et je leur montrai que a fait a  
vous que les avantagez puissant en  
rester

Tellez ayer et faire mes  
avantages les plus parfaits

bonjour